

Turquie : quoi de neuf après l'appel au cessez-le-feu d'Ocalan ?

mercredi 27 mars 2013, par [Ariane Bonzon](#)

Pour que ce ne soit pas qu'une trêve de plus, il faudrait qu'Ankara l'accepte et la respecte et qu'elle libère les milliers de militants kurdes emprisonnés pour liens avec l'organisation « terroriste » du PKK.

Décrété « historique », [l'appel au cessez-le-feu d'Abdullah Ocalan](#) à ses troupes n'a apparemment rien de bien nouveau.

Depuis le début de la rébellion kurde vis-à-vis de l'État turc en 1984, on a déjà connu au moins quatre cessez-le-feu unilatéraux proclamés par le Parti des travailleurs du Kurdistan (*PKK, marxiste-léniniste*). Quant à l'appel à déposer les armes et à quitter le pays, celui-ci concerne en vérité très peu d'unités combattantes du PKK, coincées dans les montagnes : à Mus, dans la région du Dersim, ici ou là dans la partie orientale de la Turquie... Car pour l'essentiel la guérilla ne se trouve pas sur le territoire turc : elle est repliée en Irak du nord -son quartier général est à Qandil- d'où partent ses incursions.

Rien donc de vraiment nouveau, si ce n'est peut-être dans les coulisses : plusieurs centaines de milliers de personnes rassemblées à Diyarbakir, la « capitale » politique des Kurdes de Turquie un 21 mars, jour de Newroz, fête kurde longtemps interdite par Ankara. Des portraits d'Abdullah Öcalan, brandis non plus à la sauvette mais fièrement ; et puis des banderoles chantant l'obéissance et la fidélité à « Apo » (*c'est le surnom que ses supporters lui donnent*) :

« *Dans la paix comme dans la guerre, nous sommes avec toi, chef.* »

Une mise en scène autorisée, accompagnée, voire encouragée, par l'État turc.

Sinon c'est toujours un seul homme, l'ancien ennemi numéro 1 d'Ankara, l'« assassin d'enfant », le « terroriste » Abdullah Öcalan, emprisonné depuis 14 ans sur une île au sud de la mer de Marmara, qui négocie -d'où le terme « [processus d'Imrali](#) ».

Ocalan, seulement Ocalan

Chacun des mots de son appel a été scruté, discuté et validé par les agents du MIT, les services de renseignement turc, lesquels mènent les négociations avec le prisonnier dans sa cellule d'[Imrali](#). Ni les représentants du [Parti pour la paix et la démocratie](#) (*BDP, pro-kurde*), ni l'État major du PKK en Irak du nord et en Europe n'ont eu vraiment leur mot à dire.

Depuis le début, le gouvernement turc a bien précisé que les négociations se feraient exclusivement avec Öcalan. Le BDP et le commandement militaire de Quandil sont tout au plus une courroie de transmission.

En discutant exclusivement avec le leader kurde captif, le pouvoir turc possède les leviers nécessaires à la division et à l'affaiblissement du PKK, parti inscrit sur la liste des organisations terroristes en Turquie, en Europe et aux États-Unis.

Pour l'instant, le mouvement nationaliste kurde, à l'intérieur comme à l'extérieur, en Turquie comme en Irak du nord, semble au garde-à-vous derrière le chef « Apo ». Mais derrière cette unanimité de façade, les doutes affleurent.

Déjà, la partie turque a demandé à ce que les combattants et leur commandement quittent non seulement la Turquie mais également l'Irak du nord. Ce qu'a refusé tout net [Murat Karayilan, le numéro 2 du PKK](#), basé à Qandil.

Plus prosaïquement, si l'« *armée du PKK* » ne « *sert plus à rien* », les fonds récoltés dans la diaspora kurde vont s'amenuiser et laisser quelque 5.000 combattants sans ressources. Une perspective qui inquiète Qandil.

L'attitude à venir du commandement militaire du PKK sera décisive pour la poursuite du processus, même si officiellement il est exclu des négociations et se range derrière Abdullah Ocalan.

Et puis, quelles vont être les relations, désormais plus affichées, entre le parti pro-kurde BDP et le PKK ? Jusqu'ici, le premier était la vitrine civile et plus ou moins autorisée du second. Mais dès qu'un processus de négociation est lancé, le fossé se creuse entre l'aile interne et l'aile externe. Dans les années 1990, les exemples sud-africains et palestiniens l'ont amplement montré.

Que va faire la Turquie ?

De fait, la balle est surtout dans le camp de la Turquie. Même si le discours dominant des médias proches du pouvoir et du Premier ministre Erdoğan laissent entendre le contraire.

La nouveauté, la vraie, serait que la Turquie accepte la trêve, et respecte le cessez-le-feu. Et puis, qu'elle libère les milliers de militants kurdes emprisonnés pour liens avec l'organisation « *terroriste* » du PKK. Le gouvernement du Parti de la Justice et du développement (AKP) a déposé au Parlement un « *paquet* » législatif à cet effet.

Ces libérations peuvent constituer un puissant levier dans les négociations, une monnaie d'échange et une manière aussi de montrer sa « *bonne foi* » tandis que le 13 mars, [le PKK a relâché huit prisonniers turcs](#) (*deux soldats et six fonctionnaires*) qu'il détenait en Irak du nord.

On ne sait pas grand-chose de ce que le gouvernement AKP est prêt à céder. Il a écarté toute idée d'amnistie générale, mais les Kurdes insistent pour la remise en liberté ou, à défaut, l'assignation à résidence d'Abdullah Ocalan. Et puis, Ankara a rejeté la perspective de donner une autonomie régionale aux Kurdes. Or le chef du PKK pourrait avoir cédé sur ce point et adopté l'idée « *d'une unité fraternelle des deux peuples au sein de la République turque* ».

Faut-il dès lors croire à ce processus ? Après l'instauration d'une autonomie kurde en Irak, puis [la constitution d'une nouvelle enclave kurde en Syrie](#) par le PYD (*la branche syrienne du PKK*), la nouvelle configuration régionale devait logiquement conduire à un « *printemps kurde* » en Turquie.

C'est d'ailleurs ce qu'a tenté de faire militairement le PKK en 2012 en prenant pour un temps le contrôle de certains territoires du sud-est de la Turquie. Car les nationalistes kurdes ont été échaudés par la tentative de paix ratée de 2009, puis par l'offensive militaire et autoritaire qui a suivi la victoire électorale de l'AKP en 2011. Le manque de confiance est profond, le fossé large que certains observateurs disent impossible à combler.

Mais [les Kurdes sont fatigués de cette guerre qui n'en finit pas](#) et a causé environ 45.000 morts. Et pour l'instant, le PKK semble jouer le jeu du « *processus d'Imralı* ».

Du côté d'Ankara, on redoute plus que tout un « *printemps kurde* » et c'est aussi pour l'entraver qu'on a procédé à l'arrestation et à la détention de dizaines de milliers de militants depuis trois ans.

Mener les négociations à leur terme supposerait de procéder à des réformes sociales et politiques de fond en faveur de la communauté kurde. Le Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan, qui veut se faire élire à la présidence de la République en 2014, pour la première fois au suffrage universel, pourrait alors obtenir le soutien des Kurdes à cette nouvelle Constitution qui lui permettrait de briguer la magistrature suprême.

Voilà ce qui est vraiment nouveau, et déterminant : ce contexte national et régional. Reste à savoir si Recep Tayyip Erdoğan fera preuve du courage nécessaire pour accepter les concessions indispensables et surtout, si « *l'homme fort de Turquie* » aura le savoir-faire politique pour les imposer aux franges les plus nationalistes de l'opinion publique turque qu'il a beaucoup caressées dans le sens du poil ces dernières années.

Sources

[Turquie : quoi de neuf après l'appel au cessez-le-feu d'Ocalan ?](#)

Slate.fr - Ariane Bonzon - samedi 22 mars 2013